

APPEL À CANDIDATURE
BOURSE DE RÉSIDENCE AUTOUR DE L'ADAPTATION D'UN
PODCAST
EN LIVRE À DESTINATION D'UN AUTEUR OU D'UNE AUTRICE

CONTEXTE GÉNÉRAL DE LA RÉSIDENCE

La Région Grand Est met en œuvre depuis 2021 une action inédite et originale intitulée « **Repérages** » autour de l'adaptation, notamment littéraire vers l'audiovisuel. Cette action a pour but de valoriser et de former les acteurs régionaux du livre dans le genre de l'adaptation, identifié comme un enjeu majeur dans le décloisonnement des pratiques et la circulation des textes et de développer des résidences de création autour de cette thématique sur le territoire régional.

L'action s'articule autour de 3 volets :

- Valorisation d'ouvrages à potentiel d'adaptation parmi les catalogues d'éditeurs indépendants du Grand Est ;
- Mise en place de deux résidences de création littéraire :
 - o Autour de la novélisation, à l'automne 2024, accueillie au sein du réseau des bibliothèques d'Epinal
 - o **Autour de l'adaptation de podcasts en livres qui fait l'objet de cet appel à candidatures.**

Les objectifs de la résidence sont les suivants :

- Accompagner un auteur ou une autrice dans une création originale de qualité autour de l'adaptation de podcast comme thématique de résidence inédite ;
- Contribuer à la diversité de la création littéraire à travers les rapports livre/podcast
- Faire connaître ce support au grand public par le développement d'actions culturelles ;
- Renforcer l'attractivité du territoire du Grand Est à travers une résidence de création littéraire originale et transversale dans les domaines du livre et du monde de l'audio.

Partenariat avec Arte Radio

Avec plus de 2 millions d'écoutes mensuelles, la pionnière du podcast ARTE Radio est un acteur majeur de ce nouveau media. La radio web d'ARTE propose chaque mois des rendez-vous de référence sur les féminismes, les écrivain·es d'aujourd'hui mais aussi de bons conseils pour surmonter nos crises écologiques ou intimes. Autant de podcasts produits avec un soin particulier apporté à la prise de son, à la parole des anonymes comme à celle des expert·es, avec toujours une réalisation élaborée et des musiques originales. À côté de ces émissions régulières, ARTE Radio produit avec la même passion pour le récit sonore des documentaires et des fictions d'auteurs en unitaires ou en série. Ces podcasts « écoutent le monde et les vies qu'on y mène » en croisant l'intime et le politique, en mêlant le récit personnel et les ambiances sur le vif. En 20 ans, ARTE Radio a révélé les talents de nombreux auteurs et surtout autrices qui se sont imposés dans le podcast et parfois dans la littérature, la BD ou l'audiovisuel. En mettant très tôt à l'honneur le récit de soi, ARTE Radio a permis à une nouvelle génération d'aborder des questions intimes et féministes dès les années 2000. Cette résidence sera l'occasion de continuer ce

travail de l'oral vers l'écrit et permettra à des auteures audio de mettre un pied dans le monde du livre. De voir comment l'écriture radio, peut trouver sa place sur le papier.

OBJET DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence, sur une période de 2 mois, permet d'accompagner et de financer le temps d'écriture d'un auteur pour adapter un podcast, non de manière homothétique mais enrichie, accompagnée, mise en perspective pour en faire un livre destiné à une publication à compte d'éditeur.

Proposer un podcast en livre c'est créer une immersion différente dans les histoires et témoignages racontés. Voir un livre devenir un podcast est une chose assez courante, que ça soit à travers la lecture ou l'analyse de ce dernier. L'inverse, bien que plus rare, existe et c'est **le but de cette résidence d'accompagner cette dynamique et cette circulation des textes et idées sur des supports différents, dans une perspective de mise en valeur du processus créatif de l'adaptation.**

CONDITIONS D'ACCÈS POUR L'AUTEUR / AUTRICE

- Personne physique vivant et travaillant en France qui a écrit et conçu une œuvre radiophonique sonore, de tous genres, diffusée, dont elle est l'unique auteur ou autrice du contenu et donc seule titulaire de droits d'auteurs sur son œuvre
- **La publication d'un ouvrage** édité en langue française par une maison d'édition reconnue comme professionnelle par la ou le postulant sera appréciée mais n'est pas obligatoire pour cet appel.

Tout projet original d'adaptation est éligible, qu'il soit en cours ou au début du processus de création.

Critères d'éligibilité quant au podcast, sujet de l'adaptation :

- Absence d'adaptation antérieure ;
- Prise en compte de la démarche liée à l'utilisation des droits d'exploitation dans le cadre de la résidence.

DÉROULÉ DE LA RÉSIDENCE

L'auteur/autrice consacrera 70 % du temps à la conduite de son projet d'adaptation et 30 % à de l'action culturelle et à la médiation. Le volet dédié à l'action culturelle et à la médiation devra être co-construit avec la résidence d'accueil.

INFORMATIONS PRATIQUES

Calendrier : A partir de septembre 2025 pour une durée consécutive de 2 mois non-fractionnable mais au cours de laquelle une pause d'une semaine est possible.

Lieu de la résidence : la Communauté de communes de la Région de Suippes (située à 15km au nord de Châlons et à 35 km à l'est de Reims), en partenariat avec le Centre d'Interprétation Marne 14-18 et le réseau de 6 bibliothèques.

Rémunération : l'auteur ou autrice percevra une rémunération de 2 000 € net par mois selon la législation en vigueur sur les droits d'auteurs.

Défraiements : Les repas et les déplacements seront pris en charge soit directement soit par remboursement à l'auteur ou autrice par la structure d'accueil et/ou les partenaires engagés.

L'auteur ou autrice sera logée et la résidence s'adaptera dans la mesure du possible à l'accueil de jeunes enfants ou de conjoint.

Dans le cadre du budget imparti, hors début et fin de la résidence, 4 allers-retours seront pris en charge pour permettre si nécessaire de concilier cette résidence avec une vie familiale et personnelle.

DOSSIER DE CANDIDATURE

La sélection sera opérée par un jury constitué de la Région Grand Est, de la structure d'accueil et des partenaires de l'action.

Date limite de candidature : **15 mars 2025**

Documents à joindre :

- Dossier de présentation de l'auteur / autrice et de son travail : biographie, bibliographie, parcours professionnel, expériences éventuelles en médiations ;
- Dossier de présentation du projet comprenant une lettre de motivation (1 page max) et une note d'intention (1 à 2 pages max) en précisant le projet d'écriture, le podcast comme support de l'adaptation et les motivations à travailler sur celui-ci ainsi que les publics ciblés pour la médiation ;
- Le formulaire ci-dessous ;
- Tous documents jugés utiles de mettre à la connaissance du jury.

Formulaire Auteur – résidence autour de l’adaptation de podcasts en livre

Date limite du dépôt des candidatures : 15 mars 2025

Envoie du dossier et des annexes par voie dématérialisée : repérages@grandest.fr

Objet du courriel : **objet à mettre (RESIDENCE D’AUTEUR PODCAST – [NOM- PRENOM] ?)**

Informations administratives :

Nom et prénom de l’auteur :

Nom d’usage/pseudonyme/nom de plume :

Date de naissance :

Adresse postale :

.....
.....
.....

Téléphone :

Courriel :

Vous avez un numéro de SIRET et vous déclarez vos revenus issus du droit d’auteur en Bénéfices non commerciaux (BNC)

N° de SIRET :

Merci de joindre votre attestation de dispense de précompte (remise par l’URSSAF) au présent dossier. La rémunération vous sera versée en brut et vous vous chargerez de reverser les cotisations sociales dues.

Vous n’avez pas de numéro de SIRET et vous déclarez vos revenus issus du droit d’auteur en Traitements et salaires

La rémunération vous sera versée en net et l’opérateur de la résidence se chargera de verser les cotisations sociales dues.

Fait à

Le

Nom et signature :